

Le 14 novembre 2023

PAR COURRIEL

François Ramsay

Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de la
gouvernance (par intérim)

Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2023-0417

Bonjour,

La présente a pour objet le suivi de votre demande reçue le 19 octobre 2023 et visant à obtenir :

« le nombre d'employés qui ont été congédiés, ces cinq dernières années, pour avoir enfreint le code d'éthique (pour des raisons éthiques), avec le détail de ces motifs. »

(Transcription intégrale)

Après analyse, vous trouverez ci-joint un tableau présentant le nombre d'employés congédiés pour des motifs éthiques pour les années 2018 à 2022. Les principaux motifs associés à ces congédiements sont les suivants :

- Manque de diligence (improductivité, incompetence)
- Fausses déclarations et falsification de documents (feuilles de temps, absences sous de faux prétextes, etc.)
- Actes graves ou criminels (vol, intrusion, vandalisme, violence)
- Activités incompatibles, conflit d'intérêts et apparence de conflit d'intérêts
- Utilisation des biens de l'entreprise à des fins personnelles, incluant la divulgation d'informations confidentielles

Année	Congédiements
2018	13
2019	24
2020	19
2021	26
2022	41

Toutefois, les documents contenant le détail de ces motifs ne sont pas accessibles suivant les articles 14, 22, 31, 32, 37, 39, 53, 59 et 88 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En effet, ces documents contiennent entre autres des renseignements personnels confidentiels concernant d'autres personnes, ainsi que des avis, des analyses ou des recommandations que nous traitons de manière confidentielle.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.